

# Association pour l'Innovation en Sciences et Analyses (AISA)

N° de Formation Continue : 11 75 56773 75

86, boulevard de Reuilly 75012 PARIS

Email : [formation@aisa-asso.fr](mailto:formation@aisa-asso.fr)

Site internet : <http://www.aisa-asso.fr>

Téléphone : 01 49 28 22 23



---

## Convention de formation professionnelle

INSCRIPTION PAR UN ORGANISME OU UNE INSTITUTION

**Code Formation AQ3**

(Article L. 6353-2 et R. 6353-1 du code du travail)

Entre l'organisme de formation :

### **RAISON SOCIALE**

Association pour l'Innovation en Sciences et Analyses (AISA)

Association régie par la Loi 1901 (n° 00147977)

Siège social : 86, boulevard de Reuilly – 75012 Paris

N° SIRET : 47 94 83 315 000 20

N° TVA intracommunautaire : FR 00 47 94 83 315

Et le bénéficiaire :

### **NOM DU BENEFICIAIRE**

*(ci-après nommé le bénéficiaire)*

**Organisme :**

**Responsable de l'inscription**    Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Fax :

Courriel :

## 1. Objet, nature et durée de la formation

Nous proposons des formations pratiques et interactives dans différents domaines (approche médicalisée des pratiques dans des domaines spécialisés, maîtrise des risques et l'accréditation des LBM selon les normes ISO 15189 et 22870). La formation, réalisée par des praticiens expérimentés et travaillant dans des LBM accrédités et/ou évaluateurs COFRAC, est orientée vers des éléments concrets et pratiques. Un système de vote en temps réel permettra une meilleure interactivité. Une évaluation initiale et de suivi sera réalisée de façon individuelle. Un support papier et électronique comprenant de nombreuses applications sera mis à disposition des participants. Une attestation de formation sera remise aux participants

## Sujet

Dans le cadre des activités de l'AISA, nous proposons une formation pratique et interactive sur la gestion pratique de la métrologie dans un LBM accrédité 15189. Comment simplifier ?

## Type d'action

Présentielle

## Durée, lieu et date de formation

Ces informations sont indiquées dans l'annexe jointe à la convention

## 2. Programme de formation

### Profil des stagiaires

Biologiste médical, cadre de laboratoire, technicien de laboratoire médical (TLM), qualicien, ingénieur

### Prérequis

Travail dans un laboratoire de biologie médicale (LBM) accrédité ou en démarche qualité

### Objectifs pédagogiques et Progression pédagogique

Ces éléments sont indiqués dans l'annexe en pièce jointe

## 3. Engagement de participation à l'action de formation

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence d'un (des) stagiaires(s) aux dates et lieux prévus (cf. annexe).

Liste des stagiaires

Nom du stagiaire	Fonction
.....	
.....	
.....	

## 4. Prix de la formation

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants :

Coût total HT : **500,00 Euros**

TVA 20% : **100,00 Euros**

TOTAL TTC : **600,00 Euros**

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session et comprend une collation aux deux pauses et le déjeuner pris sur place.

## 5. Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de la facture selon les modalités prévues par les conditions générales de vente.

## 6. Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

## 7. Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action de formation

Une évaluation initiale et de suivi sera réalisée de façon individuelle

## 8. Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une attestation de formation sera remise aux participants.

## 9. Dédit ou abandon

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 15 jours avant la date de démarrage de la formation objet de la présente convention, l'article 7 des conditions générales de vente sera appliqué.

## 11. Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Document réalisé en 2 exemplaires à Paris, le \_\_\_\_\_

Pour l'organisme de formation :

AISA,

Michel Vaubourdolle, Secrétaire Général

*Paraphes, « Lu et approuvé », cachet de l'organisme de formation*

Pour le bénéficiaire :

NOM DE L'ENTREPRISE,  
REPRESENTANT

*Paraphes, « Lu et approuvé », cachet du bénéficiaire*

## Formation continue AISA

### Module 1 – Ateliers pratiques sur l'accréditation en Biologie Médicale Gestion pratique de la métrologie dans un LBM accrédité 15189. Comment simplifier ? – Code Formation AQ3

Dans le cadre du programme de formation continue AISA sur l'accréditation des Laboratoires de Biologie Médicale (LBM), nous vous proposons une formation pratique et interactive sur la maîtrise dans un LBM des équipements critiques, dans un équilibre raisonnable entre les bénéfices obtenus pour la qualité des résultats et les surcoûts engendrés pour le LBM.

La formation, réalisée par des praticiens qualifiés (une ingénieure en Biologie et un biologiste médical) et travaillant dans un LBM accrédité selon la norme ISO 15189, est orientée vers des éléments concrets et pratiques : données théoriques essentielles, exemples de description de processus, d'analyse de risque, de procédures de gestion, de formulaires de traçabilité, de grilles d'audit, analyse d'écarts, discussion autour de partage d'expériences. Un retour d'expérience sur l'évaluation des dispositions concernant la métrologie et leurs applications pour différents types de matériels (enceintes réfrigérées, pipettes, PCR, ...) sera également présenté.

Un système de vote en temps réel permettra une meilleure interactivité. Un support comprenant de nombreuses applications sera mis à disposition des participants. Une évaluation initiale et de suivi sera réalisée de façon individuelle. Une attestation de formation sera remise aux participants.

<b>Objectifs</b>	Mieux appréhender les enjeux concernant : <ul style="list-style-type: none"><li>- la maîtrise des ajouts sous accréditation et des extensions à l'approche d'une accréditation à 100 %</li><li>- le développement d'actions préventives des risques liés au changement par l'appropriation des outils de la gestion des risques par processus</li></ul>
<b>Programme</b>	<b>Matin : 9h30 – 13h00</b> Aspects réglementaires et normatifs : gestion des équipements critiques Aspects théoriques en métrologie : notions essentielles, gestion des dérives Application de la norme ISO 15189 : éléments opposables ou non dans un LBM, retour d'expérience, discussion Mise en place concrète d'un système de gestion de la métrologie : <ul style="list-style-type: none"><li>- dispositions générales : qualifications, organisation, gestion interne ou externalisée,</li><li>- exigences techniques : maîtrise des applications et des changements au cours du temps</li></ul> Suivi du système de management de la qualité (SMQ) : indicateurs par processus, revue de direction Exemples d'écarts et propositions de résolutions <b>Après-midi : 14h00 – 17h30</b> Travail en sous-groupe sur des situations concrètes : restitution à l'ensemble des participants
<b>Intervenants</b>	Nelly Da Silva – Ingénieure en Biologie - Responsable Unité de Métrologie LBM HUEP Dr Pascal Pernet - Biologiste Médical
<b>Prérequis</b>	Travail dans un laboratoire de biologie médicale (LBM) accrédité ou en cours d'accréditation
<b>Publics</b>	Biologiste médical, cadre de laboratoire, technicien de laboratoire médical (TLM), qualitecien, ingénieur
<b>Durée</b>	1 session - 7 heures - 09h30 – 17h30

<b>Date</b>	4 Octobre 2019
<b>Lieu</b>	Paris – Novotel Bercy
<b>Éléments complémentaires</b>	Étude de cas interactive, remise d'un support de cours, Outils pédagogiques : vidéo projection, système de vote en temps réel Validation des acquis par dialogue interactif, résolution de cas et QCM avant la formation et à l'issue de celle-ci.
<b>Tarif</b>	<b>600 euros TTC</b>
<b>Nombre minimum de participants</b>	10